

**1 IDENTIFICATION DU DEMANDEUR**

Nom : \_\_\_\_\_

Seule une coopérative de producteurs artisans constituée en application de la Loi sur les coopératives (chapitre C-67.2) et dont les membres sont uniquement des titulaires de permis de production artisanale les autorisant à fabriquer des alcools et des spiritueux peut faire la demande.

**2 IDENTIFICATION DU LIEU D'EXPLOITATION (établissement)**

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

N°, rue : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal | \_\_\_\_\_

Téléphone | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | Courriel : \_\_\_\_\_  
ind. rég.

Personne chargée de l'administration de l'établissement à cette adresse : \_\_\_\_\_

**3 ADRESSE POSTALE (si différente de celle indiquée à la section 2)**

N°, rue : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal | \_\_\_\_\_

Téléphone | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ |  
ind. rég.

**4 IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE LA PRÉSENTE DEMANDE**

Nom : \_\_\_\_\_ Titre : \_\_\_\_\_

N°, rue : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal | \_\_\_\_\_

Téléphone | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | Courriel : \_\_\_\_\_  
ind. rég.

**5 DÉCLARATION DU SIGNATAIRE**

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, déclare que je suis autorisé(e) à remplir la présente demande et que les renseignements qui y sont fournis sont exacts.  
Prénom et nom (en lettres moulées)

Et j'ai signé, \_\_\_\_\_ Date | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ |  
Signature Année Mois Jour



## Fabricants de boissons alcooliques

### Frais d'étude et de publication

### Frais d'autorisation d'exploitation temporaire (AET)

Pour les demandes relative aux permis industriels, de production artisanale, de producteur artisanal de bière, coopérative de producteurs artisans et d'entrepôt.

Frais d'étude et publication *	AET **	Montant à joindre
328 \$ +	=	

\* Les frais d'étude et de publication pour une demande relative aux permis industriels, de production artisanale, de producteur artisanal de bière, coopérative de producteurs artisans et d'entrepôt sont indexés au 1er avril de chaque année selon l'évolution de l'indice d'ensemble des prix à la consommation pour le Canada, déterminé par Statistique Canada, au cours de l'année qui précède.

\* Ces frais ne sont pas remboursables.

\*\* Un droit payable de **166 \$** doit être ajouté aux frais d'étude et de publication, si la demande concerne une autorisation d'exploitation temporaire pour un permis de fabricant existant.

## Paieiment

Quel mode de paiement sera utilisé?

Carte de crédit  Chèque

Remplissez les cases ci-dessous. Libellez le chèque à l'ordre du ministre des Finances.

Visa  Mastercard  American Express

Prénom et nom du détenteur de la carte de crédit ou nom de l'entreprise

Montant payé



Numéro de la carte

Date d'expiration  
de la carte



(MMAA)

J'autorise la Régie des alcools, des courses et des jeux à prélever sur ma carte de crédit le montant indiqué ci-dessus.

## Transmission de la demande

Veuillez faire parvenir cette demande ainsi que les autres documents exigés par courriel à l'adresse **fabricants.reception@racj.gouv.qc.ca** ou par la poste à l'adresse suivante :

Régie des alcools, des courses et des jeux  
1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01  
Montréal (Québec) H2Y 1B6

## Protection des renseignements personnels

La Régie ne collecte que les renseignements personnels qui sont nécessaires à l'exercice de ses activités et à l'application des lois dont elle a la responsabilité, notamment celles concernant des demandes de permis ou de licence. Omettre de fournir ces renseignements peut entraîner un refus du service demandé. Les renseignements personnels collectés peuvent être utilisés aux fins pour lesquelles ils ont été collectés ou à des fins compatibles. Ils peuvent entre autres servir pour la production de statistiques, d'étude, de sollicitation à remplir un sondage de satisfaction, d'inspection, d'enquête ou de vérification d'antécédents judiciaires. Ils peuvent également être communiqués à ses mandataires et à certains ministères et organismes, y compris ceux situés à l'extérieur du Québec, le tout conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Il est possible de consulter ses renseignements personnels, en obtenir une copie ou les faire corriger. Les Règles de gouvernance des renseignements personnels de la Régie sont disponibles sur son site Web au **racj.gouv.qc.ca/reenseignementspersonnels**.